

COMMUNIQUE DE PRESSE UEL  
DATE DE DISTRIBUTION : 01/02/2024

## Construction de logements : le temps de la relance

---

**L'UEL, ensemble avec tous ses membres, en particulier les acteurs privés actifs dans la construction de logements, salue les mesures présentées hier par le Gouvernement.**

Moins de 3 mois après la signature de l'accord de coalition, le Premier ministre, Luc Frieden, le ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire, Claude Meisch, et le ministre des Finances, Gilles Roth, ont présenté un paquet de mesures qui ont été adoptées hier au Conseil de gouvernement.

L'UEL et ses membres accueillent positivement ces mesures « à court terme », prévues dans l'accord de coalition, qui doivent relancer le secteur de la construction et faciliter l'accès au logement des ménages.

Afin de bénéficier des avantages financiers, il s'agit, pour les ménages et les acteurs institutionnels, d'investir dès maintenant dans la construction de nouveaux logements étant donné que plusieurs mesures se limitent à cette année 2024.

L'UEL et ses membres apprécient le ton résolu positif envers l'investissement immobilier et appellent toutes les parties prenantes concernées (administrations, cadastres, communes, promoteurs) à assumer également leur responsabilité et concentrer leurs efforts au cours de cette année 2024 pour concrétiser la relance espérée du secteur de la construction et du logement.

### A propos de l'UEL

L'UEL représente les employeurs du secteur privé, à l'exception du secteur primaire, au travers des chambres professionnelles et des organisations d'entreprises au Grand-Duché de Luxembourg. Parce que ses membres assurent 80% des emplois et produisent 85% du PIB, l'UEL veut placer l'entreprise et ses enjeux au cœur de la société luxembourgeoise. L'UEL œuvre pour une économie durable et prospère pour le pays, ses habitants et ceux qui y travaillent. Elle agit pour une économie attractive pour les investisseurs et les talents. Plus d'infos sur [www.uel.lu](http://www.uel.lu)

Contact presse 26 00 97 97 ou [press@uel.lu](mailto:press@uel.lu)